



Manpower®

Communiqué de presse  
Nanterre, le 22 mars 2013

## **Manpower organise les 1<sup>ères</sup> rencontres Médico-Sociales dans l'intérim**

**- Un regard particulier sur les questions de santé et de sécurité  
pour les travailleurs intérimaires -**

**Jeudi 21 mars à Nanterre, s'est tenue la première journée des « Rencontres Santé et Sécurité dans l'Intérim » organisée par Manpower France. Celle-ci s'est inscrite dans la longue tradition de responsabilité sociale de Manpower, en présence notamment de médecins du travail qui interviennent auprès des salariés permanents et intérimaires de Manpower, d'organismes spécifiques tels que l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, Réunica, le Prisme, ou encore de secrétaires ou représentants des CHSCT de Manpower France et délégués syndicaux centraux.**

Cette journée a eu pour objectif de réunir les acteurs de la prévention et de la santé, disséminés à travers la France, autour d'un événement d'échange et de travail, de prendre connaissance des réalités et faire connaissance des différents acteurs qui sont engagés dans ces domaines, et enfin d'initier des actions et des collaborations dans le prolongement de cette rencontre.

*« Cette première rencontre a une ambition affichée : convier les différentes parties prenantes de ce sujet à partager leurs expériences et leurs pratiques. Le travail intérimaire, sa spécificité et ses conditions d'exécution différentes à chaque mission, impliquent que nous posions un regard particulier sur les questions de santé et de sécurité inhérentes à cette forme atypique de contrat de travail »* explique Gérard Taponat, Directeur de Affaires Sociales de Manpower.

C'est tout le sens de cette journée multidisciplinaire : comment mieux veiller à la santé et à la sécurité au travail des salariés intérimaires ; comment collaborer davantage ensemble, en réseau et de façon structurée ; comment partager plus efficacement nos initiatives mais aussi nos analyses ; comment mieux se connaître, mais aussi mieux reconnaître les contributions respectives de chacun à notre ambition commune et partagée : lutter contre la vulnérabilité particulière des salariés intérimaires.

Co-animés par des experts, trois ateliers pratiques ont permis d'engager des réflexions avec les participants pour faire émerger des solutions innovantes, définir des bonnes pratiques et les promouvoir :

- Atelier 1 : Médecine et Santé au Travail dans l'intérim : retours d'expériences et échanges entre médecins
- Atelier 2 : Collaboration entre les services publics et les agences d'emplois
- Atelier 3 : L'organisation de la Prévention Sécurité dans les entreprises



Manpower®

**A propos de Manpower France :**

Organisé sous la forme d'un réseau de 735 bureaux, Manpower France - marque de ManpowerGroup France - propose ses solutions en matière de travail temporaire et de recrutement CDI-CDD à plus de 90 000 entreprises clientes (PME-PMI, grandes entreprises françaises et internationales), dans tous les secteurs d'activité. Fort de 4 400 collaborateurs permanents, Manpower France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros en 2012.

Pour plus d'informations sur Manpower France, visitez le site [www.manpower.fr](http://www.manpower.fr)



**Toutes les actualités de l'emploi, du travail temporaire et de Manpower en direct sur @ManpowerFrance**

**Contact presse**

Marie Legrand – Tél : 01.57.66.14.43 – [marie.legrand@manpower.fr](mailto:marie.legrand@manpower.fr)